



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 11 décembre 2023

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 10/2023 du 30 octobre 2023 sur le budget 2024 du Fonds culturel Riviera ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter le budget 2024 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du lundi 11 décembre 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :



D.-J. Alves de Almeida